



Protection de l'enfance en Maine et Loire ?

La tenue des assises des départements de France les 13-14-15 Novembre à Angers doit nous permettre de faire entendre notre colère.

A l'heure où les dysfonctionnements du dispositif de protection de l'enfance, et notamment de l'aide sociale à l'enfance, éclatent au grand jour (procès de Châteauroux, arrêts de la cour de cassation sur les placements éducatifs à domicile, saisine du CESE, commission d'enquête parlementaire sur les défaillances actuelles de l'ASE) le département du Maine et Loire aurait pu être l'exemple d'une protection de l'enfance de qualité.

Fort d'une présidence départementale également Présidente du Groupement d'Intérêt Public « enfance protégée », les agents du département et les salarié.es de ce secteur auraient pu s'attendre à une position exemplaire pour les personnes qu'ils accompagnent.

Mais les politiques menées dans notre département, sont les mêmes qu'à l'échelle nationale, que les élu.es soient de droite ou se revendiquent de gauche.

Le manque de moyens, dont se plaignent d'ailleurs ces élu.es, est le résultat de choix politiques et du désengagement de l'état dans le financement des services publics et des dotations versées aux collectivités territoriales. Et lorsque les uns, les services de l'état, valident enfin, après des mois de lutte, l'extension des 183 € à tou.tes les salarié.es du secteur privé, ce sont les autres, les départements, qui bloquent l'application de l'accord du 4 juin par manque de financement.

État et département portent la même responsabilité dans le délitement du secteur :

- Aggravation des conditions d'accueil des mineur.es non accompagnés.es
- Pression budgétaire qui asphyxie le fonctionnement des associations, coupe franche dans les budgets : Pour le 49 : suppression de services ou de mesures par « ajustement budgétaire » : les TISF cette année.
- Drame des mesures de placement non exécutées.
- Augmentation des délais de mise en œuvre de mesure de protection de l'enfance.
- Dégradation des conditions d'accueil des enfants placé.es, unités surchargées
- Augmentation du nombre de mineur.es et jeunes majeur.es à la rue.
- Familles d'accueil non soutenues et peu considérées.
- Insuffisance des prises en charge par la pédopsychiatrie.
- Absence de plan de recrutement de professionnel.les qualifié.es et de prise en charge de formation initiale.
- Dégradation des salaires et des conditions de travail.



L'état de souffrance de l'aide sociale à l'enfance n'est plus acceptable !

Et vous, dans votre lieu de travail quelle est la situation ?

Parce que depuis des années, les salarié.es, les syndicats, la presse, les médias dénoncent la situation catastrophique de la protection de l'enfance sans que les moyens soient à la hauteur des besoins,

Parce que le Livre Blanc, le rapport du CESE confirment ce contexte et l'urgence à ce que les

départements et l'état prennent les mesures nécessaires,

Parce que le secteur du social et celui du médico-social, de la santé, de la psychiatrie, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la justice, de l'exclusion et de la grande pauvreté, de l'insertion subissent les mêmes coupes budgétaires, les effets de politiques délétères,

Parce que le gouvernement actuel veut faire une coupe drastique dans tous les budgets des services publics.

ON NE PEUT PAS LAISSER FAIRE !!!!

MANIFESTONS NOTRE COLÈRE ET NOS REVENDICATIONS

LORS DES ASSISES DES DEPARTEMENTS DE FRANCE

RASSEMBLEMENT LE 14 NOVEMBRE A 10H00

Place du Ralliement à Angers (préavis de grève déposé)

**SEGUR
pour
TOUS.TES**

**Ratio
d'accompagnement**

**Augmentation
budgétaire !**

**Augmentation
des salaires !**

Personnel Qualifié

**SEGUR : STOP
aux exclu.es !**

**Revalorisation
dans les
conventions !**